

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Début 2020, la Commune annonçait à la presse le lancement d'une collaboration entre les services « Propreté », « Gardiens de la Paix », « Contrôles urbanistiques » « Contrôles environnementaux » ainsi que la police. Ce travail en commun devait aboutir à des quartiers anderlechtois plus propres et plus agréables à vivre. Le plan prévoyait de travailler par micro-quartiers et d'y consacrer des moyens supplémentaires pendant une période donnée. Le service « Propreté » devait s'occuper des tâches « visibles » telle que le nettoyage et l'entretien de la végétation, alors qu'il revenait aux « Gardiens de la Paix » de récolter les signalements de nuisances. Ensuite, le service « Taxes-Contrôles » (actuellement « ICU – Inspection et Conformité Urbanistiques ») et « Permis d'Environnement » allaient effectuer les contrôles nécessaires, en parallèle avec les services de polices qui devaient veiller à la bonne observation du règlement général de police.

Une première phase-test s'est déroulée en février 2020 dans le micro-quartier « Scherdemael ». Une évaluation a été faite en vue d'appliquer cette opération aux autres quartiers de la commune. Depuis lors, l'augmentation du PRI a offert des moyens complémentaires aux services communaux en vue de l'amélioration de l'entretien des espaces publics jugé lacunaire.

Vingt mois après le début de cette initiative, il semble possible et opportun de faire le bilan de ces opérations conjointes. Depuis février 2020, dans quels quartiers se sont-elles déroulées avec quels résultats spécifiques à chaque quartier ?

A-t-on une évaluation du personnel et des moyens employés, des quantités de déchets enlevés, des contrôles effectués et des sanctions infligées ?

Disposez-vous d'une évaluation du ressenti de la population des micro-quartiers ?

Quel bilan global en tire le Collège ? Quels sont, par exemple, les éléments d'intervention qui ont abouti à une évaluation largement positive et les points d'attention qui méritent d'être améliorés ou approfondis ?

Pour la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022, quels sont les quartiers qui bénéficieront de la poursuite de ces actions conjointes ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Effectivement, Monsieur le Conseiller, ces opérations s'appellent « Quartiers nets ». Il y en a eu trois, et une 4<sup>e</sup> opération est prévue à fin du mois prochain. Comme vous le dites, il ne s'agit pas d'actions conjointes uniquement « propreté », car différents services viennent s'ajouter pour augmenter l'impact et efficacité et la visibilité de l'opération.

Nous avons beaucoup de chiffres concernant les trois premières éditions des « Quartiers nets », je pense qu'il serait rébarbatif de les citer tous ici en séance. Je me permets donc de les résumer, mais je reste disponible pour vous les fournir par écrit, si vous le demandez. La première édition a eu lieu dans les alentours du quartier « Scherdemael » début février 2020, et nous a surtout servi de phase-test pour poser les jalons de ces procédures transversales. La seconde édition a eu lieu sur et autour de la place Bizet mi-novembre 2020. Enfin, la troisième a eu lieu dans le quartier Vaillance, mi-avril 2021, dans la foulée de l'ouverture de l'antenne « Centre ».

Entre-autres résultats, nous recensons beaucoup d'arbres taillés, d'avaloirs curés, de rues nettoyées à fond, mais aussi de flyers et de goodies de prévention distribués, des véhicules contrôlés, flashés, des procès-verbaux, des contrôles de commerces pour leur « contrat propreté », des permis d'environnement vérifiés, des infractions urbanistiques constatées. Le fait de mobiliser les mêmes services dans un périmètre donné durant une même période a permis à certains services de bien saturer la zone et de découvrir de

nouvelles situations inconnues jusqu'alors, pas particulièrement en ce qui concerne les permis d'urbanisme et d'environnement.

Par ailleurs, les agents de terrain ont pu plus facilement répondre que d'habitude aux demandes des riverains rencontrés sur l'espace public, étant donné que les diverses équipes pouvaient immédiatement contacter l'un de leurs collègues d'un autre service qui se trouvait également dans la zone pour apporter la réponse souhaitée au demandeur.

L'idée est d'institutionnaliser ces opérations et de les répéter plus fréquemment que ce que nous l'avons fait, malgré la pandémie. Il y en aura normalement quatre de prévus juste pour 2022. Par souci de confidentialité, je ne donnerai pas la zone exacte du prochain « Quartier net », mais je peux vous dire que ce sera quelque part à « Cureghem », fin du mois prochain.

Je terminerai en soulignant qu'en marge des opérations « Quartiers nets », le service « Entretien », incluant les services « Propreté » et « Espaces Verts » ayant fusionnés en un seul service, organise presque tous les jours des rues nettes, pour s'occuper à fond d'une voirie, pour tailler les arbres, nettoyer les pieds d'arbres, curer les avaloirs et en passant la balayeuse mécanique. Cela permet de ne placer des interdictions de stationnement qu'une fois pour toutes ces tâches.

G. VAN GOIDSENHOVEN aurait aimé avoir des évaluations. Il est vrai que dans sa question il en demande peut-être beaucoup mais il souhaite au moins recevoir les éléments détaillés qui paraissent satisfaisants au Collège. On ne peut développer des concepts sans qu'il y ait de nécessaires ajustements après un premier temps de fonctionnement. A moins que tout soit parfait, ce qui serait très étonnant et pas très crédible. Il y a eu trois opérations en vingt mois, ce qui n'est pas beaucoup, surtout par rapport à un point qui devait marquer un changement de cap ! N'oublions pas que le Collège a des moyens complémentaires en matière de propreté, moyens issus d'une augmentation de la fiscalité sur les habitants. Ces derniers sont en droit d'attendre un juste retour. Monsieur l'Echevin dit que l'année prochaine, quatre opérations « Quartiers nets » auront lieu, c'est une amélioration mais combien d'opérations seront-elles nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire communal ? Il comprend toutefois qu'on ne veuille pas dire dans quel quartier cela va se faire prochainement. La fréquence de quatre opérations est-elle valable au regard de l'obligation de couvrir l'ensemble du territoire assez régulièrement.

Monsieur l'Echevin NEUZY répond positivement. Il précise que ce ne sont pas des actions uniquement liées à la propreté mais que les moyens et les ressources supplémentaires allouées à la propreté n'impactent pas directement le nombre de « Quartiers nets » que l'on pourrait faire. C'est justement une action conjointe, entre plusieurs services, il faut prendre en compte que les services concernés puissent aussi effectuer le suivi. C'est pour cela qu'il a terminé sa réponse en disant qu'il y avait en marge de ces « Quartiers nets » des « Rues nettes » qui peuvent se faire de manière beaucoup plus fréquentes, grâce aux ressources précédentes. En bref, les rues nettes ne concernent que les tâches attribuées à l'entretien des voiries sans pouvoir faire appel aux collègues des autres services. Il s'agit ici de pouvoir se concentrer sur l'entretien de l'espace public, une priorité pour le Collège.